

NOUVELLE MISE À JOUR

Accès aux écoles à partir du 18 mars 2020

Pour diffusion immédiate

Saint-Jean, le 18 mars 2020

Suite à l'évolution de la situation actuelle, le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP) interdit à partir d'aujourd'hui l'accès à ses écoles à tout le personnel enseignant, qui sera autorisé à récupérer leurs effets personnels et le matériel nécessaire à la planification de leurs cours, uniquement d'ici la fin de la journée d'aujourd'hui. L'accès sera aussi interdit aux secrétaires, aides pédagogiques et aides-élèves. Seul les concierges pourront entrer aux écoles, selon l'horaire établi. **Aucune exception ne sera autorisée.**

Vous pouvez suivre nos mises à jour en consultant notre site Internet, www.csfp.nl.ca, et sur notre page Facebook, www.facebook.com/csfpnl/.

Pour en savoir davantage sur le COVID-19, veuillez consulter le site du gouvernement de la province <https://www.gov.nl.ca/covid-19/>

Contact presse : *Eveline Ross-Phaneuf*, 709.722.6324 – communications@csfp.nl.ca